Démocratie locale

Nemours, ville active

CONSEIL DE QUARTIER n° 3 « Hauteurs du Loing »

Compte-rendu de la réunion du mercredi 28 novembre 2018 19 h à la salle des fêtes

Etaient présents:

<u>Excusés</u>: Frédéric BAURY-SAILLY, Christian BRUNET, Jean-Pierre GERBIER, Aboudou ZAABAY, Corinne HERNETTE et Caroline Portier de VAL DU LOING Habitat Catherine RISPAL a démissionné le 5 juin dernier.

Désignation du secrétaire de séance : Betty SIDIBE assure le secrétariat de séance.

1. Retour sur le conseil de quartier du 28 mars dernier :

Concernant les véhicules qui roulent trop vite rue Georges Brassens, Jacques Brel, le Service Voirie propose la mise en place d'une entrée de zone 30 (et sortie) rue Georges Brassens pour remplacer le panneau de limitation à 30km/h, ainsi toute la zone des rue des chanteurs sera limitée à 30 km/h.





A l'intersection des rues Brel/Brassens le stationnement de véhicule gêne la visibilité et oblige les piétons à descendre sur la chaussée :



Mesdames BALTAZAR et SIDIBE apposeront sur les pares brises le flyer suivant :



Information

Nous vous rappelons que le stationnement sur le trottoir est interdit.

Le cadre de vie de notre ville et la sécurité du cheminement des piétons relèvent prioritairement de la responsabilité des habitants. Il est demandé à chacun de respecter le code de la route.

Vous risquez une amende de 135 € et la mise en fourrière de votre véhicule.



L'éclairage du passage piéton face à la nouvelle entrée d'Intermarché n'est pas placé audessus du passage piéton à cause d'un changement d'implantation de l'îlot par le Département. Un chiffrage budgétaire a été fait pour le déplacement d'un candélabre.

Concernant le devenir de la maison à l'abandon depuis plusieurs années, 14 rue de la Cléry, la Ville envisage actuellement une procédure de déclaration de parcelle "en état d'abandon".

L'absence de réponse du propriétaire entraînera l'expropriation de la parcelle au profit de la ville ce qui permettra soit de démolir le bâtiment, soit de le terminer si cela présente un intérêt pour la ville. Il s'agira de dresser un PV provisoire constatant l'abandon manifeste de la parcelle, de le notifier au propriétaire et de l'afficher 3 mois devant l'hôtel de ville. Au terme des 3 mois, un PV définitif d'abandon de parcelle sera dressé, ce qui permettra d'enclencher la procédure d'expropriation de parcelle abandonnée de l'article L. 2243-4 du code général des collectivités territoriales.

Le compte-rendu du conseil de quartier du 28 mars 2018 est adopté.

2. <u>Informations</u>

- Betty SIDIBE est remerciée de sa présence lors de l'Accueil des nouveaux nemouriens du 13 octobre dernier. Il est suggéré afin d'égailler cet accueil des nouveaux administrés, une coiffe différente pour chaque quartier afin de les différencier les uns des autres.
- Le mardi 16 octobre avait lieu la signature de la convention Action "Cœur de Ville", en Salle des Mariages. L'objectif est de dynamiser le centre de Nemours. Le dispositif cible plusieurs axes complémentaires qui devraient permettre de redonner vie et attrait au centreville : réhabilitation des commerces, de l'habitat, des bâtiments publics, équipements, accessibilité et voiries.

Plus d'infos sur le dispositif cœur de ville :

http://www.cohesion-territoires.gouv.fr/IMG/pdf/2018.03.27 dp action-coeur-de-ville.pdf

C'est une action lancée par le gouvernement pour redynamiser le centre de ville de Nemours. Elle concerne 5 communes en Seine et Marne.

Nous sommes dans la phase de définitions des opérations, étude de faisabilité et honoraires. Il s'agit de mettre en valeur les commerces, les logements, le tourisme, la mobilité (accès aux réseaux), les équipements publics.

Lancement des opérations sur 3 ans.

https://www.paysdenemours.fr/actualites/action-coeur-de-ville

La municipalité a acheté le moulin et ses bureaux ainsi que les logements du château. Le but est de rendre Nemours plus attractif "sans augmenter les impôts". Le département lance une étude sur ce qui est possible de faire sur l'île du Pertuis, véritable poumon vert à proximité du centre-ville

Pouce en l'air!

Trois emplacements dans la ville servent d'arrêts dédiés au Rezo Pouce : avenue E. Dailly (côté cité scolaire), rue Thiers (Champ-de-Mars), abribus gare Sncf (côté boulangerie et côté gare). L'association à l'origine du projet en 2010 a voulu faciliter et sécuriser les déplacements dans les secteurs peu accessibles aux transports en commun tout en pensant écologie, et ce en modernisant l'autostop traditionnel. Après s'être inscrits en ligne, les utilisateurs entrent dans la grande communauté Rezo Pouce qui regroupe de nombreux conducteurs et passagers. Chacun peut ensuite bénéficier de la solidarité de l'autre grâce aux « arrêts sur le pouce » pour des trajets quotidiens ou occasionnels, de petites ou moyennes distances idéalement.

https://rezopouce.fr/

pour plus de renseignement sur le Parc National du Gâtinais Français http://www.parc-gatinais-français.fr/

Afin de sensibiliser les nemouriens à la propreté des espaces publics, la ville met à disposition des "os à crottes" contenant des petits sacs pour ramasser les déjections canines et des cendriers de poche à l'accueil de la mairie :



La Maison de Santé Pluridisciplinaire et Universitaire a ouvert ses portes au mois de juin et accueille déjà beaucoup de patients. Initiée par la ville de Nemours et repris par la Communauté de communes du Pays de Nemours, la MSPU va permettre d'augmenter l'offre de soins.

Maison de Santé Pluridisciplinaire et Universitaire 2 rue Denis Papin 77140 Nemours 01 64 78 00 00

Les horaires des permanences d'urgence ne concernent que les patients ayant déjà un suivi par un praticien de la MSPU, soit : du lundi au vendredi : les matins de 9h à 11h30 et les après-midi de 13h à 15 h et le samedi matin de 9h à 12h

Stationnement en centre-ville

Des modifications ont bien été apportées après 6 mois de fonctionnement : notamment la gratuité, le lundi. (nouvel Arrêté du 26 juin 2018 joint) et informations sur https://www.collectivites-locales.gouv.fr/reforme-stationnement-payant-nouvelle-competence-pour-collectivites-0

Travaux du parking du prieuré :

46 places (+ une pour les Personnes à Mobilité Réduite) seront réservées et numérotées, sous réserve d'inscription auprès de la Police municipale. Ce parking sera fonctionnel à la fin du premier semestre 2019. Des places seront attribuées aux commerçants en priorité afin qu'ils puissent y stationner leur véhicule.

Suppression du passage à niveau et nouvelles circulations https://www.sncf-reseau.fr/fr/projets-chantiers-ferroviaires/securite/nemours-saint-pierre

Il est envisagé plutôt un axe aérien au bout du parking de la gare pour rejoindre le Clos Saint Jean de Saint Pierre les Nemours. L'actuel passage serait réservé uniquement aux piétons et vélos.

Des efforts ont été réalisés sur la régulation entre les bus et les trains. Toutefois, il y des différences entre les horaires sur les sites internet et les horaires papiers (pas facile pour ceux qui prennent le train occasionnellement).

3. Avis et suggestions des membres

Implantation d'un panneau d'affichage à venir - 2 propositions :



Le choix se porte à l'entrée de la rue des Hauteurs du Loing

© Chemin des Mazes, il y a des barrières au milieu du Chemin qui ne sont pas visibles la nuit :



Début juin, l'Euro Vélo route numéro 3 a été inaugurée en même temps que la passerelle des Buttes qui traverse le Loing à Nemours. Cette route cyclable qui relie Trondheim en Norvège à Saint-Jacques-de-Compostelle en Espagne transite ainsi par la Seine-et-Marne. https://www.francevelotourisme.com/l-eurovelo-3-en-france-la-scandiberique
Les conseillers de quartier demandent s'il est prévu à Nemours, une signalétique indiquant les lieux à visiter ? (à l'attention des touristes en vélo)



photo du 29 novembre 2018 de la signalétique récemment mise en place

- Christian Porchon nous informe que les jardins familiaux rencontrent un vif succès, ils sont passés de 64 à 80 jardiniers. Certaines parcelles ont donc été divisées par 2.
- Les conseillers de quartier demande aux élus, s'ils ont des informations sur le devenir de l'ancien Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel pour adolescents situé 2 rue Léo Ferré. Bernard COZIC évoque l'installation d'une micro-crèche.

<u>AGENDA</u>

Du 1er au 31 décembre

Décoration puis concours de vitrines et tirage au sort avec les cartes de jeu que chaque client aura fait tamponner auprès des commerçants participants. De nombreux lots à gagner !

- Le **8 décembre** l'association des commerçants vous propose des animations dans différents quartiers :
- Au centre commercial du Mont Saint-Martin : matinée maquillage (10h-12h) et tours de calèche avec le Père Noël (10h-11h30), conteuse (14h-16h), crêpes et chocolat tout l'après-midi (14h-17h)
- Sur le marché : balade avec le Père Noël et ses lutins en fin de matinée et promenades en calèche avec ses poneys jusqu'à 12h30
- Place de la République : chorale Croq'Notes (11h-12h15), dédicace du livre de Philippe Bourguignon (11h-13h), balades en grande et petite calèches (14h-18h), pause musicale avec l'orchestre Styl'S 77 (14h15-16h30) et une conteuse (jusqu'à 18h15), séance maquillage (14h-18h) avec crêpes, vin et chocolat chauds. À 18h30, ne manquez pas le départ du cortège avec le Père Noël !
- Pelouse du Château : arrivée de la calèche du Père Noël et lâcher de lanternes que les enfants auront fabriquées lors d'ateliers avec les commerçants (18h30). La journée se terminera en beauté avec un feu d'artifice sur la berge (18h45)
- Sur le parking de Netto : rencontre avec les poneys

Plusieurs commerçants proposeront des ateliers durant cette journée ; la liste se trouvera sur le site de l'association ou sur leur page Facebook. Retrouvez le programme complet des animations en journée auprès de l'association ou sur le site des Vitrines de Nemours.

Le spectacle du Petit Prince samedi 8 décembre à 17h Salle des fêtes - entrée 5 €

La patinoire revient à Nemours du 8 décembre au 6 janvier au parking Hippolyte Bayard. Horaires

Hors vacances scolaires

Vacances scolaires

De 16h à 19h les lundi, mardi, jeudi & vendredi

de 14h à 19h du lundi au vendredi

De 14h à 19h le mercredi

De 10h à 19h le week-end

Tarifs (location de patins comprise)

4 € / 1 heure (0.50 € le set de protection et 2.50 € la chaise luge)

ATTENTION! En raison de l'installation de la Patinoire sur le parking Hippolyte Bayard, le stationnement et la circulation y seront interdits du lundi 26 novembre à 20h au samedi 12 janvier à 8h.

Abonnement mensuel : merci aux usagers de se stationner dans les rues avoisinantes, sur les parkings Perreau, Bézout et Place Dupont de Nemours.

Le Téléthon et ses différentes antennes sportives et culturelles (1 ^{er} - 8-et 9 déce Samedi 1 ^{er} décembre de 11h à 13 h	descente du Loing
Samedi 8 décembre10 h à 16hBaptème plongée	& photos aquatiques
de 14h à 16h	au stade des collèges d'orientation urbaine
Dimanche 9 décembrede 14 h à 19 h 6 conce	rts à la Salle des Fêtes
Dédicace du livre de Philippe BourguignonSamedi 8 décembre11h à 13h à	à l'Office de Tourisme
Soirée bien-être19h à 22h a réservée aux plus de 16 ansTarif : 6,80€	au Centre Aquasud 77
Collectif Swing (jazz manouche) vendredi 14 décembre à 19h parl	king Hippolyte Bayard
Concert de l'Harmonie (série TV) samedi 15 décembre 20h.	30 à la Salle des Fêtes
« The Amazing Georges Show » samedi 15 décembre 15h à l'Ateli	er du Château-Musée
Prestation du groupe Gospel French Voices avec 30 choristes à 15h parl	
Concert Chorale Vocalysdimanche 16 décembre	16h30 à l'Eglise
Distribution des colis pour les + de 65 ans 17 et 18 décembre	12h et 13h30 à 16h30
Vernissage Exposition Giselle Lila-Renée mardi 18 décembre 18h à l'Ateli	er du Château-Musée
Swingset 77 (orchestre jazz) vendredi 21 décembre à 19h parl	king Hippolyte Bayard
Photos avec le Père Noël, chanteurs a capella Voxaetera	
dimanche 23 décembre à 15h parl	king Hippolyte Bayard
Sculpteur sur glace et final avec un cracheur de feu parldimanche 30 décembre	
Fête des voisins le vendredi 24 mai 2019	à partir de 19h

Fin de la réunion à 21h